

C O N V O C A T I O N

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous prions les membres de L'A.S. d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui se tiendra au Golf de Saint-Aubin le :

Samedi 14 avril 2012 à 17h30

Ordre du Jour de L'A.G. :

1. Rapport moral du Président.
2. Allocution du Directeur du Golf.
3. Approbation des comptes de l'exercice 2011.
4. Quitus au Trésorier pour la même période et Exposé sommaire du Budget 2012.
5. Rapport d'activités du Président de la Commission Sportive.
6. **Election des six administrateurs du Comité Directeur.** (2012-2014)
La candidature pour l'élection au Comité Directeur, doit être adressée par lettre au Secrétariat de l'Association quinze jours (15) au moins avant l'Assemblée Générale ordinaire, le Secrétariat affichera la liste des candidats dix jours (10) avant la tenue de ladite Assemblée.
7. Questions diverses, soumises par écrit, par les membres de L'A.S. postérieurement à cette convocation.
L'ordre du jour est arrêté par le Comité Directeur. Il comporte les propositions émanant du Comité, et celles qui lui sont communiquées au moins huit jours (8) avant la date de l'Assemblée. Cette communication doit se faire par écrit au Président.

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, vous trouverez à l'accueil du golf ainsi que sur le site de l'AS, un POUVOIR à signer et à remettre à un membre de L'A.S.

Le vote par procuration est autorisé. Toutefois, les membres actifs, ne pourront détenir chacun, plus de trois (3) pouvoirs maximum. Nul ne peut se faire représenter par une personne étrangère à l'Association.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,
Nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Le Président
Georges Atié